

Domaine Design

15, bd James-Fazy
CH-1201 Genève
tél. +41 (0)22 388 51 03
fax +41 (0)22 388 51 59

CONDITIONS D'ADMISSION - 2007

ETUDES POSTGRADE 2007-2008

Immédiat, arts et médias

Les études postgrade sont proposées aux personnes diplômées de l'Ecole ou titulaires d'un diplôme équivalent.

L'admission aux études postgrade se fait sur dossier et entretien.

Le candidat ou la candidate qui ne possède pas un diplôme HES en design ou arts visuels ou un titre équivalent doit, pour pouvoir s'inscrire en formation postgrade, joindre au formulaire d'inscription un dossier justifiant une expérience de plusieurs années dans le domaine artistique et/ou de la recherche.

LE CONCOURS

Le concours d'admission aux études postgrade est conduit par une commission composée de professeures et professeurs de l'Ecole. La commission d'évaluation évalue chaque candidature sur la base d'un dossier et d'un entretien individuel.

PROCEDURE DE CANDIDATURE – DOSSIER ADMINISTRATIF

Un dossier administratif doit être **envoyé avant le 30 mars 2007** à l'adresse suivante :

Haute école d'art et de design - Genève
Secrétariat du domaine Design
Lise, Marine Ben Hassel
Bd James-Fazy 15
CH – 1201 GENEVE

Le dossier administratif doit contenir les pièces suivantes :

- **Le formulaire de candidature** disponible au secrétariat du domaine design – Bd James-Fazy – ou sur le site web de l'école.
- **Une photocopie d'une pièce d'identité**
- **Des photocopies des titres obtenus.** Une traduction authentifiée pour les langues autres que les langues nationales suisses et l'anglais, est exigée.
- **Un curriculum vitae** avec description détaillée des études suivies et des expériences acquises.

DOSSIER PERSONNEL

Un courrier accusant réception de votre inscription au concours vous sera envoyé début avril. Il précisera les échéances et l'adresse pour le dépôt du dossier personnel.

Pour les candidates ou les candidats résidant hors de Suisse, des précisions particulières seront également données.

Le **dossier personnel** devra contenir les pièces suivantes :

- **Un texte personnel** – Exposé argumenté des motivations qui conduisent le candidat ou la candidate à s'inscrire aux études postgrade. Ce texte doit également énoncer leurs attentes et leurs projets de formation et de recherche.
- **Un portfolio de travaux artistiques personnels** – Documentation des recherches entreprises ou en projet. Reproductions et descriptions de réalisations. Tout document contribuant à la compréhension d'un travail.
Les vidéos sont en VHS simple ou sur support DVD et d'une durée maximale de 10 minutes.
Les films sont en S8 ou 16mm, d'une durée maximale de 10 minutes. Les autres formats peuvent être présentés sous forme de vidéo (format VHS simple ou DVD).
Les travaux informatiques : uniquement sur Macintosh.
La candidate ou le candidat veillent à présenter un éventail de leur travaux le plus diversifié possible.

ENTRETIEN INDIVIDUEL

Du 16 avril au 30 mai 2007 : La candidate ou le candidat dont le dossier a été préalablement retenu par la commission d'admission sera informé-e par courrier de la date et de l'heure de l'entretien (pendant cette période).

RÉSULTATS DU CONCOURS

Les résultats seront communiqués individuellement par courrier.